

Esplanade Marine

Le casino refait sa demande



La livraison du casino, prévue pour début 2015, prendra assurément du retard. En cause, l'autorisation d'exploitation des jeux, délivrée en mars 2012, par le

ministère de l'Intérieur et contestée par le groupe Partouche, qui dirige le casino de Bandol. Celui-ci avait déposé un recours, estimant que l'ouverture du casino de La Seyne et

Pour pouvoir exploiter son établissement de jeux, parc de la Navale, Joa Groupe a jusqu'au 1^{er} novembre 2014 pour obtenir une nouvelle autorisation.

La construction du casino fait partie de la réhabilitation du site des anciens chantiers navals. La 1^{re} pierre a été posée le 2 octobre 2013

de celui de Sanary étaient de nature à compromettre l'avenir de son établissement de jeux. Le 6 février dernier, la justice a tranché, se ralliant à l'avis du rapporteur public qui demandait l'annulation de l'arrêté ministériel autorisant les deux casinos (La Seyne et Sanary) à ouvrir leurs établissements. Le juge a retenu que le ministère avait fait l'erreur de ne pas signaler son analyse de l'impact cumulé de cette concurrence, sur l'établissement bandolais.

Le casino des Sablettes continue
L'annulation d'autorisation des jeux ne prendra effet qu'à partir du

1^{er} novembre 2014, ce qui laisse le temps au casinotier, de reformuler sa demande et d'espérer l'avoir avant le délai imparti. « Ce laps de temps est suffisant pour que Joa obtienne une nouvelle autorisation, et j'ai bon espoir que ce soit avant le 1^{er} novembre, afin de ne pas stopper l'activité du casino des Sablettes, qui continue jusque là » explique le maire. En attendant que soit transmise la nouvelle demande, le chantier de La Seyne est arrêté : « On ne peut se permettre de continuer à engager 1 million d'euros par mois, sans garantie. Le chantier reprendra dès que nous obtiendrons un nouvel arrêté du ministère », indique le directeur de Joa, Dylan Peyras.

A suivre...

Chantal Campana
chantal.campana@la-seyne.com

Costa Croisières

Croissance en 2014

Adieu Royal Caribbean... et bonjour Costa Croisières. Si la première compagnie quitte Toulon - La Seyne, les navires bleu-blanc-jaune eux, y arrivent vraiment en 2014. La Compagnie croisiériste de Gênes a choisi le Port Seynois pour y établir sa tête de ligne en 2014. « Ce fut un long et patient combat où le lobbying a joué un rôle », affirme Delphine Beudin dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var. Et la jeune chargée du développement des croisières de commenter : « mais à la base, la qualité reconnue de notre port "tous temps" a rassuré la compagnie ». Costa Croisières avait choisi Marseille pour les départs et arrivées de ses navires circumméditerranéens. Mais voilà, les navires sont de plus en plus gros, et l'entrée de la passe marseillaise est étroite. Elle ne pardonne pas l'erreur, et par gros temps...

La compagnie testera à La Seyne un nouveau concept, Neo Collection, avec des navires de taille moyenne, pour des itinéraires hors des sentiers marins rebattus, et pour une clientèle plutôt aisée. « Un croisiériste descendu des grands navires à prix modestes dépense à terre en moyenne 50 euros par jour. On peut imaginer ce qu'ils apporteront aux commerces et services à terre quand leur surface financière augmente », conjecture Delphine Beudin. Costa Croisières ne sera pas seul. 125 escales de navires sont attendues en 2014, contre 106 réalisées en 2013. La croissance pourrait être d'environ 20 % cette année. Et plus importante encore en 2015. Des compagnies haut de gamme comme Viking Cruises, l'Allemand Tui Cruises, Oceania et Regent Seven Seas, ont en effet prévu l'an prochain de s'amarrer au Môle d'Armement de La Seyne.

M.N.

